



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 22 janvier 2018 - 19h00 -
Siège – NEUILLY EN THELLE

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Laurent SERRUYS, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Alain LERIVEREND, Marc LAMOUREUX, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Eric BRETON, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Joseph KARST, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Yvon CORVELLEC.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Nicole ROBERT, Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents :

MM. Patrice GOUIN, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Charles-Antoine De NOAILLES, Thierry REMOND, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Nelly KERZAK, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Bertrand VANDEWALLE, Alain DUCLERCQ.

Mmes Geneviève ALLAIN, Jacqueline VANBERSEL.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Michel DRUEZ a donné pouvoir à M. Michel LE TALLEC.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
M. Christian VAN PARYS a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
M. Bernard ONCLERCQ a donné pouvoir à M. Gérard AUGER.
M. Stéphane CHAIMOVITCH a donné pouvoir à M. Alain ARNOLD.
M. Patrick VONTHRON a donné pouvoir à Mme Marie-Chantal NOURY.

Secrétaire de séance : M. Gérard AUGER, délégué de la commune de Neuilly en Thelle.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

à l'unanimité :

- **DESIGNE** les 18 délégués titulaires suivants au comité du syndicat mixte de rivière « Vallée du Thérain » :

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires titulaires :

FRANCAIX Michel (vice-président GEMAPI) ;

ARNOLD Alain, BASQUIN Béatrice, BIBERON Benoit, BLANQUET Annie,
BRICHEZ Michèle, CLARY-WAWRIN Agnès, DESLIENS Pierre, DRUEZ Michel,
GAUVIN Christelle, GUILLOU Marie Odile, JOYOT Robert, MELIQUE André,
NOURY Marie Chantal, SERRUYS Laurent, VAN PARYS Christian, VERTADIER Jean,
VONTHRON Patrick.

DESIGNE les 18 délégués suppléants suivants :

Mesdames, Messieurs, les Conseillers Communautaires titulaires au comité du syndicat mixte de rivière « Vallée du Thérain » :

LECOQC Céline, PAUMELLE Gilles, ROBERT Nicole ;

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, non conseillers communautaires titulaires (commune où le délégué est conseiller entre parenthèses) :

BARBIER Martial (Heilles), CABORDEL Hubert (Cires-lès-Mello), CARLHIAN Jean Marie (Foulangues), DENIS André (Balagny-sur-Thérain), DUTHILLEUL Jean Luc (Mello), HEDIN Jean Bernard (Villers-Saint-Sépulcre), LANTHIEZ Eric (Hondainville), LEBEGUE Daniel (Saint Felix), LEGUAY Guillaume (Angy), MARTIN Alain (Angy), MORANDEAU Jean-François (Hondainville), SECHER André (Montreuil-sur-Thérain), SOBA Philippe (Saint Felix), STUBBE Yvonne (Heilles), VERHOESTRATE Jean Pierre (Balagny-sur-Thérain).

- **DESIGNE** les 9 délégués titulaires suivants au comité du syndicat mixte de rivière « bassin de l'Esches » :

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires titulaires :

FRANCAIX Michel (vice-président GEMAPI),

DA SILVA Rafael, KARST Joseph, LAZARUS David, LE TALLEC Michel, LERIVEREND Alain, PAILLARD Alain, VANBERSEL Jacqueline, VINCENTI Philippe.

DESIGNE les 9 délégués suppléants suivants au comité du syndicat mixte de rivière « bassin de l'Esches » :

Mesdames, Messieurs, les Conseillers Communautaires titulaires :

BLAS Danièle, DUMOLEYN William, LAMOUREUX Marc, THOMAS Jean Jacques ;

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, non conseillers communautaires titulaires (commune où le délégué est conseiller entre parenthèses) :

DEVILLARD Thierry (Novillers-les-Cailloux), DUBAIL Dominique (Puisseux-le-Hauberger), DURIS Marie-Laure (Dieudonne), KELLER Alain (Dieudonne), LAVIRON Patrick (Belle Eglise).

- **DESIGNE** les deux délégués titulaires suivants au comité du syndicat mixte de rivière « Bassin de la Thève » :

Messieurs les Conseillers Communautaires titulaires :

FRANCAIX Michel (vice-président GEMAPI) ; DUMORTIER Jean Jacques.

- **DESIGNE** les deux délégués suppléants suivants au comité du syndicat mixte de rivière « Bassin de la Thève » :

Messieurs les conseillers municipaux, non conseillers communautaires titulaires (commune où le délégué est conseiller entre parenthèses) :

COUDERT Alain (Boran-sur-Oise), RONCIN Janick (Boran-sur-Oise).

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché de renforcement et création de réseaux d'assainissement sur différentes communes et toutes les pièces qui le composent ;
DONNE délégation au Président pour prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, s'ils n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice.

- **PREND ACTE** de la non-réouverture de la Halte-Garderie fixe (micro-crèche) suite à la fin de la mise à disposition du site par la commune de Cires les Mello pour l'exercice 2018.
- **PREND ACTE** du plan de formation 2018
APPROUVE le plan de formation 2018 avec avis favorable du Comité Technique de la Communauté de communes Thelloise en date du 8 décembre 2017.
- **CREE** un poste d'administrateur territorial ;
MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs ;
INSCRIT au budget primitif 2018 les crédits correspondants ;
AUTORISE le président à signer tous les documents nécessaires.

- ❖ *Monsieur Michel FRANCAIX, Vice-Président, informe l'assemblée délibérante de la possibilité d'instaurer une taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Suite au débat, le principe a été retenu (à la majorité avec 1 abstention). Le point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire :*
 - *Instaurer la taxe et en fixer son produit*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Neuilly-en-Thelle, le 29 janvier 2018



Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J-F Mancel".

Jean-François MANCEL

Affiché le 29 janvier 2018